

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 23-03-2023 à 20h**  
**présidé par André BOUTHEMY Maire de CORNILLE.**

**Membres présents** : Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Vincent MOTTARD, Joël BARBOT, Céline DENIS, Vincent GUILLEUX, Aurélie CATALDI, Jérôme LEBOUÇ

**Membres absents excusés et ayant donné pouvoir** :

Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR, Franck HOREL

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

**Décision prise par le maire :**

Le conseil municipal prend acte des indemnités des élus et vote ses indemnités à l'unanimité.

**Présentation du budget primitif :**

Mme Durosset présente le budget primitif 2023 du budget principal au conseil municipal :

**Section recette /fonctionnement**

Pour information :

Le budget électricité a doublé.

La commune est éligible au tarif réglementé et au bouclier tarifaire, ce qui va permettre de limiter les hausses.

Avant 0,17€ le KWH, sans le bouclier tarifaire 0,86 € Kwh, avec bouclier 0,28 KWH

La section de fonctionnement et recettes est équilibrée.

Budget : 1 036 443 euros

**Section Investissement :**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2023 et d'autoriser Mr le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Budget : 1 088 886 euros

Le budget est approuvé à l'unanimité.

**Budget annexe « les Vallons 2 »**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget annexe 2023 et d'autoriser Mr le maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Les finances de la commune sont saines et la commune possède une trésorerie.

Mr le maire remercie la commission finance et Mme Durosset pour leur investissement.

**Délibérations :**

**Convention avec la société ENEDIS de servitude pour les installations électriques les Vallons 2**

Mr le maire demande une délibération pour signer cette convention avec la société ENEDIS

Le conseil autorise le maire à signer cette convention.

**Vente de terrain « les Tilleuls » :**

Mr le maire demande une délibération pour la vente de la parcelle (merlon boisé) du Lotissement des Tilleuls au prix de 1,50 le m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Vente de terrain lieu-dit « la Chesnaie » :

Mr le maire demande une délibération pour la vente de cette parcelle au prix de 3 euros le m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Modification des statuts de Vitré Communauté :

Mr le maire demande une délibération pour l'approbation des modifications de statuts.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Décisions prises dans le cadre des délégations :

- Le permis d'aménager a été déposé.
- Dépôt de permis de construire concernant le lotissement « les vallons 2 »
- Autorisation de l'extension d'une habitation.
- Poses de panneaux photovoltaïques sur la décharge : le projet avance
- Terrains de pétanque : remise en état du terrain de pétanque dans le lotissement, nouveau terrain de pétanque au centre culturel.
- Validation d'une Formation de Mme Croiset : maintien et actualisation des compétences de personnel non électricien habilité.

Réunion avec un agent du SICTOM pour la mise en place de BAV (borne d'apport volontaire) :

Lotissement la chapelle / les vallons 2 / les tilleuls

Subventions :

3 demandes de DETR en cours :

Mairie / chemin communaux / plateau ralentisseur

Changement du mode de chauffage de la mairie.

Positionnement sur un fond vert : la commune peut être éligible si on met un traqueur (énergie solaire) à côté de la station d'épuration pour alimenter les salles.

La commune est soumise à un Contrôle URSAFF (tiré au sort sur 3 ans)

Réunion concernant la demande de modification du PLU du 7 mars

Présence du service ADS, vitré communauté

Modification simplifiée du PLU uniquement pour la zone serre

Il faut soumettre le projet à la MRAE : une étude environnementale peut être demandée

**Prochain conseil municipal le jeudi 13 avril à 20h.**

André BOUTHEMY

Véronique PELEY secrétaire de séance